

rassemblement mensuel

samedi 3 février 2007
à 10 h 30
place du Capitole

et parcours en centre-ville

un budget décent pour le vélo à Toulouse

*À Toulouse,
les investissements
en faveur de la pratique
du vélo portent
leurs fruits*



Tél/Fax 05 34 30 94 18
5, avenue Collignon - 31200 Toulouse
Permanence: mercredi 17h30 / 19h30

Samedi 3 février 2007:

Un budget décent pour le vélo à Toulouse

Trouvez-vous que les aménagements cyclables dans l'agglomération toulousaine avancent assez vite? Les projets sont pourtant dans les cartons et les services techniques sont motivés. Mais avec 2,5 millions d'euros répartis sur toute l'agglomération, la somme annuelle allouée aux pistes et autres aménagements cyclables est malgré tout trop modeste par rapport aux besoins. À l'heure où Toulouse met en place un Agenda 21, il est temps d'investir massivement! Pour mobiliser nos élus à tripler le budget vélo de l'agglomération toulousaine, à investir concrètement sur le terrain, et ainsi à faire plus que de la politique vélo "marketing", rejoignez la manifestation de l'association Vélo le samedi 6 février 2007.

L'*association Vélo* a pour but le développement et l'amélioration de la pratique du vélo en agglomération. Ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus faciles les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce

moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela, avec ses adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation.

Adhérez à l'association Vélo, vous recevrez le journal, en envoyant un chèque de 10€ (soutien: 20€) à l'ordre de *association Vélo*.

ASSOCIATION VÉLO

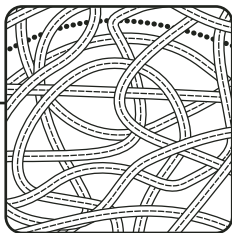
5, avenue Collignon 31200 TOULOUSE

<http://toulouse.fubicy.org/>

email: toulouse@fubicy.org

rassemblement mensuel

samedi 3 mars 2007
à 10 h 30
place du Capitole



Le Palays:

..... Piste cyclable

==== Routes

Contre le projet
du Grand Toulouse
de Liaison Multimodale
Sud-Est (LMSE)



Tél/Fax 05 34 30 94 18

5, avenue Collignon - 31200 Toulouse

Permanence: mercredi 17h30 / 19h30

Samedi 3 mars 2007 :

Départ place du Capitole à 10h30

▼
Arrêt Gare St-Agne à 11h00

▼
Université Paul-Sabatier (station de métro) à 11h30

▼
ENAC (LMSE) à 12h00

▼
Pique-nique à 12h30 au bord du canal près du SENTIER NATURE
détruit par le projet (visite avec VERACRUZ)

NON au projet LMSE (Liaison Multimodale Sud-Est – du terminus métro de Ramonville à Saint-Orens) du Grand Toulouse, qui crée une nouvelle voirie sur le campus de Ranguel (voitures + bus en site propre + vélos).

L'enquête publique a donné raison à notre mobilisation en demandant au Grand Toulouse de suivre les grandes lignes de notre contre-projet. En particulier, il n'est plus question aujourd'hui de créer un nouveau pont sur le canal du midi.

Cependant, le projet prévoit toujours la création d'une voie de circulation automobile, ce qui est **inacceptable**.

L'Association Vélo demande que le Grand Toulouse revoie son projet en **supprimant la voie de circulation automobile** qui amènera 20 000 véhicules par jour sur un campus déjà saturé, et qu'une vraie priorité soit donnée aux transports en commun et aux modes doux. Avec le soutien de VERACRUZ, des Amis de la Terre, du Collectif PDU.

Adhérez à l'association Vélo, vous recevrez le journal, en envoyant un chèque de 10€ (soutien : 20€) à l'ordre de *association Vélo*.

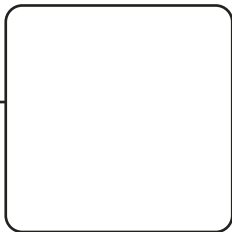
ASSOCIATION VÉLO

5, avenue Collignon 31200 TOULOUSE

<http://toulouse.fubicy.org/> email : toulouse@fubicy.org

rassemblement mensuel

samedi 31 mars 2007
à 10 h 30
place du Capitole



Pour que la Mairie
de Toulouse respecte
la loi sur l'air



Tél/Fax 05 34 30 94 18
5, avenue Collignon - 31200 Toulouse
Permanence: mercredi 17h30 / 19h30

Samedi 31 mars 2007:

La loi sur l'air oblige à accompagner toute réfection de voirie d'un aménagement cyclable.

Pourtant, de récents aménagements réalisés par la Mairie ne respectent pas cette obligation simple. Sur les rues Gambetta et Jean-Suau, au lieu d'une rue semi-piétonne, on retrouve un axe à l'ancienne sans signe fort en faveur des piétons et cyclistes: **trottoirs à peine élargis, aucune possibilité d'un contresens cyclable, des potelets et non des barrières, d'où moins de stationnements vélos.**

Quant à la place de la Daurade dont la réfection vient à peine d'être achevée et qui devrait être un espace largement piéton ouvert sur les berges et la Garonne, elle reste un amas de voitures. **Le morceau de piste cyclable manquant (50 m) entre les quais Lombard et Daurade n'a toujours pas été tracé**, alors même que la Mairie vient de lancer un plan de résorption des discontinuités cyclables! Ce tronçon demandé par l'Association Vélo depuis des années avait pourtant été promis lors de la réfection de la place.

Pour qu'enfin la loi sur l'air soit respectée, rejoignez la manifestation de l'Association Vélo le samedi 31 mars 2007. Elle s'achèvera vers 12h au port de la Daurade par un pique-nique. Amenez votre panier!

Adhérez à l'association Vélo, vous recevrez le journal, en envoyant un chèque de 10€ (soutien: 20€) à l'ordre de *association Vélo*.

ASSOCIATION VÉLO

5, avenue Collignon 31200 TOULOUSE

<http://toulouse.fubicy.org/> email: toulouse@fubicy.org